

Référence : C.N.383.2024.TREATIES-XXI.6 (Notification dépositaire)

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER
MONTEGO BAY, 10 DÉCEMBRE 1982

JAMAÏQUE : DÉSIGNATION D'ARBITRE EN VERTU DE L'ARTICLE 2 DE L'ANNEXE VII
DE LA CONVENTION ¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de
dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 24 septembre 2024.

(Traduction) (Original : anglais)

Désignation d'arbitre :

Juge Kathy-Ann Brown
du Tribunal international du droit de la mer

Le 25 septembre 2024



¹ Voir notification dépositaire C.N.68.1983.TREATIES-5 du 8 avril 1983 (Ratification :
Jamaïque).